

INFOMONDE

Informations pour les dirigeants **Scouts**

InfoMONDE s'adresse aux responsables scouts aux niveaux national, régional et mondial. Il est envoyé par courrier électronique à toutes les Organisations Scoutes Nationales et aux responsables de leur équipe nationale qui ont communiqué leur adresse de courrier électronique personnelle au Bureau Mondial du Scoutisme. Il est gratuit pour les abonnés. Pour vous inscrire, veuillez vous référer aux informations en fin de bulletin.

Les versions pdf d'InfoMONDE peuvent être téléchargées depuis:

<http://www.scout.org/fr/infomonde>

Vos commentaires peuvent être envoyés à:

WORLDinfo@scout.org

1. Comment se rendre sur l'Ile de Jéju

Une fiche d'information pour savoir comment se rendre sur l'Ile de Jéju pour la 38e Conférence Mondiale du Scoutisme, a été éditée par l'Association Scoute de Corée. Vous pouvez télécharger ces informations depuis:

http://www.scout.org/fr/conference/conference_information/getting_to_jeju_island

2. Demande d'adhésion à l'Organisation Mondiale du Mouvement Scout de l'Association Nationale des Scouts Cambodgiens (ANSC)

Le Comité Mondial du Scoutisme a examiné cette demande lors de sa séance du 29 février au 2 mars 2008, et recommande que celle-ci soit acceptée.

Aux termes de l'Article VI. 2 de la Constitution, "si, dans les trois mois, il n'est pas fait opposition à la demande ou s'il y est fait opposition par moins de cinq pour cent des Organisations Membres", l'Association Nationale des Scouts Cambodgiens sera déclarée membre de l'Organisation Mondiale à compter du 1er juillet 2008, en tant qu'Organisation Scoute Nationale du Cambodge. Les votes favorables ne sont pas requis.

La circulaire N° 9 et des informations sur l'ANSC peuvent être téléchargées depuis:

http://www.scout.org/fr/circulars2008/circular_n_09_march_2008

3. Demande de réadmission à l'Organisation Mondiale du Mouvement Scout de l'association "Scouts de Syrie"

Le Comité Mondial du Scoutisme a examiné cette demande lors de sa séance du 29 février au 2 mars 2008, et recommande que celle-ci soit acceptée.

Aux termes de l'Article VI. 2 de la Constitution, "si, dans les trois mois, il n'est pas fait opposition à la demande ou s'il y est fait opposition par moins de cinq pour cent des Organisations Membres", l'association "Scouts de Syrie" sera déclarée membre de l'Organisation Mondiale à compter du 1er juillet 2008, en tant qu'Organisation Scoute Nationale de Syrie. Les votes favorables ne sont pas requis.

La circulaire N° 10 et des informations sur les Scouts de Syrie peuvent être téléchargées depuis:

http://www.scout.org/fr/circulars2008/circular_n_10_march_2008

4. Demande d'adhésion à l'Organisation Mondiale du Mouvement Scout de l'Organisation Nationale des Scouts d'Ukraine (ONSU)

Le Comité Mondial du Scoutisme a examiné cette demande lors de sa séance du 29 février au 2 mars 2008, et recommande que celle-ci soit acceptée.

Aux termes de l'Article VI. 2 de la Constitution, "si, dans les trois mois, il n'est pas fait opposition à la demande ou s'il y est fait opposition par moins de cinq pour cent des Organisations Membres", l'Organisation Nationale des Scouts d'Ukraine sera déclarée membre de l'Organisation Mondiale à compter du 1er juillet 2008, en tant qu'Organisation Scoute Nationale d'Ukraine. Les votes favorables ne sont pas requis.

La circulaire N° 11 et des informations sur l'ONSU peuvent être téléchargées depuis:

http://www.scout.org/fr/circulars2008/circular_n_11_march_2008

5. Demande d'adhésion à l'Organisation Mondiale du Mouvement Scout de l'Association des Scouts du Monténégro

Le Comité Mondial du Scoutisme a examiné cette demande lors de sa séance du 29 février au 2 mars 2008, et recommande que celle-ci soit acceptée.

Aux termes de l'Article VI. 2 de la Constitution, "si, dans les trois mois, il n'est pas fait opposition à la demande ou s'il y est fait opposition par moins de cinq pour cent des Organisations Membres", l'Association des Scouts du Monténégro sera déclarée membre de l'Organisation Mondiale à compter du 1er juillet 2008, en tant qu'Organisation Scoute Nationale du Monténégro. Les votes favorables ne sont pas requis.

La circulaire N° 12 et des informations sur les Scouts du Monténégro peuvent être téléchargées depuis:

http://www.scout.org/fr/circulars2008/circular_n_12_march_2008

Le bulletin d'InfoMONDE est envoyé automatiquement à tous ceux qui ont une nomination nationale et une adresse de courrier électronique indiquée sur le formulaire de recensement annuel.

Si vous souhaitez recevoir InfoMONDE gratuitement et que vous ne le recevez PAS ENCORE, vous pouvez vous abonner en envoyant un courrier électronique à:

<infomonde-fr-subscribe@scoutnet.org>

- n'ajoutez aucun texte dans la zone "objet" ni dans le "corps" du message car les messages ne sont pas lus.

- vous recevrez un message électronique vous demandant de vérifier votre adresse et de confirmer votre demande.

Pour vous désabonner (par exemple si vous avez changé d'adresse), envoyez un courrier électronique à partir de l'adresse que vous voulez enlever de la liste d'envois électroniques, à :

<infomonde-fr-unsubscribe@scoutnet.org>